

ÉTUDE DE CAS

Appel d'offres durable pour les bus électriques chez Berliner Verkehrsbetriebe

L'achat de bus électriques articulés par la Berliner Verkehrsbetriebe (BVG) renforce les normes de diligence raisonnable en matière de droits humains (DRDH) sur le marché des bus en Europe. Les fournisseurs d'autobus sont ouverts à un processus axé sur le dialogue et à la soumission d'offres répondant à des exigences strictes en matière de durabilité.

Approvisionnement: jusqu'à 700 E-Bus articulés

DRDH: Gestion des appels d'offres, des soumissions et des contrats

Dialogue avec les fournisseurs: Régulier



Siège de la BVG. Crédit: BVG, Andreas Süß

La BVG, l'agence de transport public berlinoise, est la plus grande entreprise de transport public d'Allemagne. La BVG a été fondée en 1928 et appartient à l'État fédéral de Berlin.

Ses 15 830 employés exploitent 154 lignes de bus avec près de 1600 bus, neuf lignes de métro avec 1258 trains, 22 lignes de tramway avec 381 tramways et 6 ferries. ¹

La stratégie de durabilité de la BVG

Depuis 2005, la BVG s'inscrit dans le cadre de la Global Reporting Initiative, dispose d'une fonction de gestion de la durabilité et fait partie du Pacte mondial de l'ONU depuis 2016.

La loi allemande sur les chaînes d'approvisionnement

(Lieferkettensorgfaltspflichtengesetz – LkSG) est entrée en vigueur le 1er janvier 2023. La BVG relève de la LkSG car elle emploie plus de 5 000 personnes. La LkSG exige que la BVG mette en place un système de gestion de la diligence raisonnable en matière de droits humains (DRDH). Cette exigence favorise l'intégration de considérations relatives au développement durable dans ses marchés publics.

Plusieurs cadres réglementaires sont pertinents pour l'approvisionnement durable de la BVG : la loi de Berlin sur les appels d'offres et les marchés publics ainsi que les lois relatives aux produits, par exemple la loi sur les marchés publics de véhicules propres, la loi sur l'économie circulaire et, à l'avenir, le *Battery Pass*. ²

La BVG a mis en place une coopération inter-services pour gérer les responsabilités liées à la mise en œuvre de ses obligations en matière de DRDH. Le responsable des droits humains, basé dans le bureau de développement de l'entreprise de la BVG, coordonne l'équipe chargée des droits humains, chaque service participant se concentrant sur son domaine d'expertise particulier :

- La gestion des achats et des matériaux se concentre sur l'analyse et la gestion des risques, les mesures préventives et correctives pour les fournisseurs,
- L'équipe de la santé et la sécurité, des incendies et de la protection de l'environnement se penche sur la prévention et les mesures correctives dans l'unité commerciale de la BVG,

¹ BVG Zahlenspiegel 2023, <https://unternehmen.bvg.de/wp-content/uploads/2023/05/BVG-Zahlenspiegel-2023.pdf>

² Berliner Ausschreibungs- und Vergabegesetz, Règlement administratif du Sénat de Berlin sur les marchés publics et l'environnement (Verwaltungsvorschrift Beschaffung und Umwelt des Berliner Senats)

- Le service de la conformité examine la procédure des plaintes ;
- Le service juridique examine le soutien juridique.

Appel d'offres pour les bus électriques en 2023

L'objectif stratégique de la BVG est d'électrifier l'ensemble de sa flotte d'autobus d'ici 2030. Dans un appel d'offres de 2023 portant jusqu'à 700 bus électriques articulés, la BVG est allée au-delà de la durabilité environnementale et a inclus des normes en matière de droits humains et de conditions de travail équitables dans ses chaînes d'approvisionnement. Le contrat attribué est un accord-cadre pour la livraison d'autobus et la fourniture de pièces de rechange, sans obligation d'achat. Il a une durée de 8 ans et la durée de la fourniture de pièces de rechange peut être prolongée jusqu'à 15 ans. Il existe une option de sortie avec le droit de résilier le contrat dans des conditions régulières. L'appel d'offres a été géré comme une procédure négociée selon un système de qualification publié.

Ce marché est un projet financé en partie par le ministère fédéral du Numérique et des Transports (BMDV) dans le cadre de la directive sur la promotion de systèmes de propulsion alternatifs pour les autobus dans le transport de passagers. Des fonds ont également été alloués dans le cadre du plan allemand pour la reprise et la résilience (DARP) par l'intermédiaire de la facilité pour la reprise et la résilience européennes (FRF) dans le cadre du programme NextGeneration EU. Ce financement est coordonné par NOW GmbH et mis en œuvre par Project Management Jülich (Ptj).

La BVG prendra en charge des coûts équivalents à ceux qu'elle aurait supportés pour des autobus diesel comparables. Les coûts supplémentaires restants pour l'électromobilité seront pris en charge par l'État de Berlin dans le cadre du contrat de transport.

Les aspects de la DRDH ont été inclus dans les critères d'attribution avec un catalogue complet de questions. La BVG a échangé étroitement avec d'autres entreprises de transport. L'appel d'offres était basé sur les critères de Hambourg et sur l'expérience acquise lors des précédentes procédures de passation des marchés. Les exigences et les critères d'évaluation ont été élaborés en fonction d'une évaluation des risques. Pour certaines parties de l'évaluation des risques, la BVG a collaboré avec Electronics Watch. Les critères d'évaluation ont été pondérés dans une matrice d'évaluation comprenant les catégories suivantes :

- Protection de l'environnement et des ressources
- Batteries et cellules de batterie
- Onduleur et système de gestion des batteries, circuits intégrés
- Exigences de durabilité pour les fournisseurs de composants et de pièces de l'autobus électrique proposé.

En outre, la BVG a élaboré des conditions d'exécution du contrat sur les aspects de durabilité pour l'entrepreneur adjudicataire.



Autobus articulé électrique, Ligne 200. Crédit: BVG, Christian Retzlaff

La BVG a géré une communication complète avec les soumissionnaires avant et pendant l'appel d'offres. Le colloque des soumissionnaires, au cours duquel la BVG a présenté sa vision et ses attentes concernant les nouvelles exigences en matière de DRDH, a été jugé particulièrement important. La BVG a profité du colloque pour s'assurer que tous les soumissionnaires comprenaient les exigences et pouvaient poser des questions à l'avance. Cela a minimisé le besoin de clarification. De plus, la DRDH a été incluse dans les discussions avec les soumissionnaires pendant la phase d'appel d'offres.

Les soumissionnaires n'ont pas repoussé les obligations en matière de DRDH dans l'appel d'offres, les conditions contractuelles ou le code de conduite de la BVG. Le dialogue entre les soumissionnaires et la BVG était transparent, avec la présence d'experts en matière de DRDH pour apporter leur contribution en cas de besoin.

Au cours de l'appel d'offres, la BVG a reçu de nombreuses auto-déclarations et documents de certification, dont plus de 120 documents

concernant uniquement la DRDH. Pour la BVG, il était particulièrement important que les données soumises lors de l'appel d'offres soient facilement comparables et analysables.

Le nombre d'offres reçues par la BVG pour cet appel d'offres innovant était similaire à celui des appels d'offres précédents qui ne comportaient pas d'exigences contraignantes en matière de DRDH.

Mise en œuvre du contrat et dialogue avec les fournisseurs

Solaris, l'un des principaux fabricants polonais de bus électriques, a soumis l'offre gagnante, qui a été annoncée en décembre 2023. La société livrera ses autobus électriques « Solaris Urbino 18 », qui mesurent 18 mètres de long et offrent 41 places assises pour 100 passagers.

L'exécution du contrat a débuté début 2024. Le dialogue entre la BVG et Solaris s'est développé de manière positive, en commençant par une réunion de lancement et en se poursuivant par des discussions approfondies. Des réunions sur la DRDH ont lieu régulièrement, au moins 6 fois par an. L'équipe technique de la BVG a déjà visité l'usine à plusieurs reprises.

Enseignements tirés de l'expérience

La BVG a été positivement surprise par la réaction ouverte du marché à l'égard de ses nouveaux critères relatifs à la DRDH.

Le risque de ne recevoir aucune offre ou moins d'offres est faible. L'industrie a démontré qu'elle est disposée et capable de répondre aux critères liés à la DRDH.

Pour mieux comprendre le marché et le produit, il est conseillé d'effectuer une étude de marché au préalable. Cela garantit que les critères qui en découlent sont à la fois ambitieux et réalistes.

Lors de la préparation des documents d'appel d'offres, gardez à l'esprit que toutes les informations peuvent ne pas être disponibles au moment de la soumission de l'offre. Soyez prêt à demander les informations manquantes pendant l'exécution du contrat et incluez dans le contrat des exigences qui favoriseront l'engagement du fournisseur.

Lorsque de longs documents sont fournis dans les soumissions, le soumissionnaire devrait être tenu d'indiquer l'endroit où se trouvent les renseignements spécifiques demandés dans le ou les documents afin d'éviter de perdre du temps à les chercher lors de l'évaluation des offres.